

le petit manuel

LA FÉMIS ET LES MÉTIERS DU CINÉMA
2016-2018



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON
La femis

membre de
PSL
RESEARCH UNIVERSITY PARIS

Édito **Nathalie Coste Cerdan**, Directrice générale de La Fémis - **Raoul Peck**, Président du conseil d'administration de La Fémis

La Fémis est une école de cinéma de haut niveau, délivrant une formation dense et très complète à 11 métiers du cinéma. Elle ne forme que peu d'élèves chaque année - une soixantaine au total, le secteur du cinéma et de l'audiovisuel créant chaque année peu d'emplois nouveaux. Pour ces deux raisons, elle est d'accès difficile et ses concours sont très sélectifs.

Si nous assumons ce niveau d'exigence de l'École et la difficulté d'y entrer, nous sommes très attentifs à ce qu'elle reste ouverte à tous et en particulier à des élèves de toutes origines sociales. La Fémis est en effet une école publique et appartient par principe à tous. Elle est aussi une école de cinéma et le cinéma est un art ouvert sur le monde, sur l'ensemble de la société.

Aujourd'hui, cette ouverture se traduit dans la diversité d'origine des élèves venant de tout le territoire, mais aussi par un fort taux d'étudiants boursiers, plus élevé que la moyenne nationale de l'enseignement supérieur.

En travaillant sur l'ouverture sociale et l'égalité des chances, ce n'est pas juste un cadeau que La Fémis fait à des jeunes qui ne se prédestinaient pas à entrer dans une grande école ; c'est aussi un cadeau que ces jeunes font au cinéma français de demain, en lui apportant leur univers et leur vision du monde.

Édito **Marc Ladreit de Lacharrière**, Président de la Fondation Culture & Diversité

En 2006, j'ai créé la Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise du groupe FIMALAC, fondé en 1991, avec la conviction que l'un des enjeux majeurs de notre société est de permettre au plus grand nombre un égal accès aux repères culturels, aux formations et aux pratiques artistiques.

Les programmes de la Fondation ont pour objectif de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux grandes Écoles de la culture pour les jeunes issus de milieux modestes. Pour cela, la Fondation a choisi dès 2006 de travailler sur le long terme en partenariat avec ces grandes Écoles : l'École du Louvre, les Écoles supérieures d'art et de design, 8 Écoles nationales supérieures d'architecture, l'Institut national du patrimoine, les Écoles supérieures d'arts appliqués Boule, Duperré, Estienne et Olivier de Serres, l'École nationale supérieure Louis-Lumière, l'Ina sup, le Centre

de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle, l'École supérieure de journalisme de Lille, l'École de la Comédie de Saint-Étienne et La Fémis. Concernant cette dernière, des ateliers Égalité des Chances offrent la possibilité aux étudiants de l'enseignement supérieur d'augmenter leurs chances de réussite au concours de la prestigieuse École de cinéma. De plus, la Fondation Culture & Diversité et La Fémis proposent aux lycéens d'une quinzaine d'établissements par an en France une séance d'information et d'orientation sur les métiers du cinéma et sur La Fémis.

Depuis 2008, les résultats de ce programme, dont nous sommes très fiers, sont probants. Il donnera, pour de nombreuses années encore, des outils supplémentaires aux étudiants pour comprendre et connaître les différentes professions du cinéma et pour passer le concours de La Fémis et rejoindre ces passionnants métiers.

déroulé de la séance d'information

Présentation du programme Égalité des Chances

La Fémis et la Fondation Culture & Diversité ont lancé le programme Égalité des Chances pour favoriser l'accès à La Fémis d'étudiants issus de milieux modestes.

Ce programme se décline en trois étapes :

- une première étape d'information à destination des lycéens, étudiants de BTS audiovisuels et classes préparatoires hypokhâgne-khâgne en option cinéma, sur les métiers du cinéma
- une deuxième étape se caractérisant par la mise en place d'Ateliers Égalité des Chances pour faciliter l'accès à La Fémis
- une troisième étape d'accompagnement des élèves des Ateliers

Projection de courts métrages

La projection d'un court métrage, réalisé par des étudiants de La Fémis et représentant différentes manières de faire des films, permettra d'engager une discussion sur le lien entre les questions de style, de mise en scène, de traitement d'un sujet et les étapes de la fabrication d'un film.

Les étapes de la fabrication d'un film

La fabrication d'un film - de l'écriture à la sortie en salles - nécessite beaucoup de talents et fait appel à de nombreux métiers.

La séance d'information présentera les principaux métiers du cinéma enseignés à l'École, en mettant l'accent sur leur part créative dans la participation à un projet collectif, sur les nécessités d'un haut niveau de compétence et sur les difficultés propres au statut d'intermittent, qui implique une activité liée à des projets en cours de développement, souvent en pointillé et incertaine.

La Fémis

Présentation de l'École formant à 11 métiers du cinéma : production, scénario, réalisation, décor, image, son, montage, scripte, distribution et exploitation, écriture de série TV. Elle a été créée en 1986 par le ministère de la Culture et de la Communication et est l'héritière de l'IDHEC créée en 1944. Elle est installée dans les anciens studios Pathé de cinéma, à Paris, à proximité de Montmartre.

Présentation des enseignements d'une durée de 4 ans pour le cursus principal, présentation des quatre formations plus courtes : scripte (3 ans), distribution-exploitation (2 ans), création séries TV (1 an), La Résidence (1 an) et doctorat de création SACRe (3 ans).

PAGE

4

Programme Égalité des Chances à La Fémis

Présentation du programme Égalité des Chances à La Fémis :

- Objectifs en 3 temps
- Partenaires du programme : La Fémis et la Fondation Culture & Diversité

Programme à destination des élèves issus de milieux modestes :

- Information sur les métiers du cinéma
- Ateliers Égalité des Chances à La Fémis
- Accompagnement des élèves
- Programme des Ateliers Égalité des Chances

PAGE

10

De l'écriture à la sortie en salles : les principaux métiers du cinéma

- Introduction
- Le scénariste
- Le producteur délégué
- Le directeur de production
- Le réalisateur
- Le directeur de la photo
- Le chef-opérateur du son
- Le chef décorateur
- Le chef monteur
- La scripte
- Le distributeur de films
- L'exploitant de salles de cinéma
- Les autres métiers du cinéma

La Fémis

Présentation de La Fémis :

- Un enseignement professionnel et artistique de haut niveau
- Des outils et des conditions de travail professionnels
- Une admission par concours
- Le déroulement des études
- Une activité de formation continue

Enseignement à La Fémis :

- Le cursus principal
- Le cursus scripte
- Le cursus distribution-exploitation
- Le cursus création séries TV
- Le cursus La Résidence
- Le cursus doctorat SACRe (PSL)

PAGE

18

Toutes les questions que vous vous posez

- École publique ou privée ?
- Le coût de La Fémis ?
- Pourquoi bac + 2 ou bac + 3 ?
- Comment préparer les concours ?

- Que faire avant ?
- Des classes préparatoires ?
- Des bourses ?
- Qu'est-ce qu'un intermittent du spectacle ?
- Quels débouchés à la sortie de La Fémis ?
- Les autres formations ?

PAGE

26

Programme Égalité des Chances à la Fémis

présentation du programme égalité des chances à la fémis

• Objectifs en 3 temps

La Fémis et la Fondation Culture & Diversité mettent en place un partenariat pour favoriser l'égalité des chances dans l'accès de jeunes issus de milieux modestes à des études d'excellence dans le domaine du cinéma. Le programme Égalité des Chances à La Fémis a trois objectifs :

INFORMER

les lycéens, les étudiants de BTS audiovisuels et de classes préparatoires hypokhâgne - khâgne en option cinéma, par des étudiants et des représentants de La Fémis au sein de leur établissement ou dans les locaux de La Fémis afin de mieux faire connaître les métiers du cinéma, les réalités économiques et sociales de la fabrication des films en France et les enseignements proposés par l'École.

FACILITER

l'accès à La Fémis par la participation de futurs candidats (actuellement étudiants en bac +2 ou bac +3) à des Ateliers Égalité des Chances : Atelier d'Été, Atelier Documentaire, Atelier Films 1^{ère} année et Atelier Concours.

ACCOMPAGNER

les élèves des Ateliers par un suivi pédagogique, financier et logistique (bourses et aide au logement), culturel et d'aide à l'insertion professionnelle.

• Partenaires du programme

LA FÉMIS

Formant à 11 métiers du cinéma (production, scénario, réalisation, image, son, décor, montage, scripte, distribution, exploitation et écriture de série TV), La Fémis, École nationale supérieure des métiers de l'image et du son du ministère de la Culture et de la Communication, offre un enseignement artistique, culturel et technique d'excellence. La Fémis propose également des programmes mis en place à l'échelle internationale, des ateliers pour les professionnels et participe aux grands rendez-vous du cinéma en France et à l'étranger, comme le Festival de Cannes.

→ www.femis.fr

LA FONDATION CULTURE & DIVERSITÉ

Créée en octobre 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, Président directeur général de FIMALAC, la Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture pour des jeunes de milieux modestes. Son action repose sur la conviction que l'un des enjeux majeurs de notre société est de permettre au plus grand nombre un égal accès à la culture. La Fondation Culture & Diversité développe notamment des programmes en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux grandes Écoles de la culture. Ces programmes, menés avec des partenaires d'excellence, reposent sur une méthodologie d'action commune et originale développée en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Culture et de la Communication.

→ www.fondationcultureetdiversite.org

programme à destination des élèves issus de milieux modestes

• Étape 1 : Information sur les métiers du cinéma

L'étape d'information dans les lycées de l'éducation prioritaire vise à expliquer les métiers du cinéma et à faire découvrir La Fémis et ses formations. Conduite par un intervenant de La Fémis et un élève, sur la base de projections de films et de débats avec les lycéens et étudiants, elle a lieu chaque année pour une quinzaine de lycées d'enseignement général relevant de l'éducation prioritaire en France, de BTS audiovisuels et de classes préparatoires hypokhâgne - khâgne option cinéma, au sein de leur établissement ou dans les locaux de La Fémis.

Ces séances d'information sont mises en place en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Bureau de la politique d'éducation prioritaire et des dispositifs d'accompagnement de la Direction générale de l'enseignement scolaire, Rectorats, Inspection générale Cinéma-Audiovisuel, Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux en charge du cinéma).

• Étape 2 : Ateliers Égalité des Chances à La Fémis

Ces Ateliers Égalité des Chances sont destinés à environ 15 élèves issus de l'éducation prioritaire ou boursiers de l'enseignement supérieur, principalement aux échelons supérieurs. Ils offrent à leurs participants une expérience qui augmente leurs chances d'intégrer l'École. Ils ne sont cependant ni une classe préparatoire aux épreuves du concours, ni des ateliers d'apprentissage à la réalisation.

CONTENU DES ATELIERS

- **L'Atelier d'Été** : cet Atelier permet de participer à la réalisation collective de petits films de fiction et d'acquérir des connaissances générales sur le cinéma, son histoire, ses réalités contemporaines, ses métiers et ses débouchés, notamment par la rencontre avec des professionnels ;
- **L'Atelier Documentaire** : centré sur la réalisation d'un documentaire en plan fixe, cet Atelier a pour but de développer les compétences des élèves en Image, en travaillant sur le cadre ;
- **L'Atelier Films 1^{ère} année** : cet Atelier a pour objectif de développer encore l'immersion des élèves des Ateliers au sein de l'École en leur permettant d'assister les étudiants de l'École dans la réalisation de leur film exercice de première année ;
- **L'Atelier Concours** : cet Atelier a pour but de donner aux élèves des clés supplémentaires de compréhension sur les épreuves d'analyse filmique et de dossier personnel d'enquête.

CALENDRIER DES ATELIERS

- L'Atelier d'Été se tient pendant 3 semaines en juillet à Paris à La Fémis ;
- L'Atelier Documentaire a lieu pendant 5 jours fin octobre à La Fémis ;
- L'Atelier Régie se tient pendant 3 jours aux mois de janvier et février à La Fémis et sur différents lieux de tournage ;
- L'Atelier Concours se déroule pendant 1 journée au mois de janvier pendant le week end des portes ouvertes de la même année scolaire à La Fémis.

La Fondation Culture & Diversité couvre l'ensemble des frais des élèves liés aux Ateliers.

CANDIDATURE ET SÉLECTION AUX ATELIERS

- Être actuellement en deuxième ou troisième année d'études supérieures.
- Être âgé de moins de 27 ans au 1^{er} janvier de l'année suivant l'Atelier d'Été, pour pouvoir passer le concours général de La Fémis.
- Bénéficier d'une bourse de l'enseignement supérieur, principalement aux échelons supérieurs ou avoir obtenu son baccalauréat dans un lycée de l'éducation prioritaire.

Le dossier de candidature est disponible sur le site internet de La Fémis et sur celui de la Fondation Culture & Diversité :

→ www.femis.fr

→ www.fondationcultureetdiversite.org

• Étape 3 : Accompagnement des élèves

Cette dernière étape a pour objectif de poursuivre l'accompagnement des élèves du Programme à la suite des Ateliers Égalité des Chances autour de quatre volets :

- **Accompagnement logistique et financier** : un système de bourses et une aide au logement sont mis en place pour les étudiants admis à La Fémis.
- **Accompagnement pédagogique** : un système de parrainage par des étudiants de La Fémis offre aux élèves des Ateliers la possibilité de s'appuyer sur les compétences et les expériences de ces étudiants parrains.
- **Accompagnement à l'ouverture culturelle** : grâce à un partenariat avec l'UGC, chaque élève du programme reçoit une carte

« UGC Illimité » nominative valable 6 mois. Les élèves bénéficient également d'invitations à des événements culturels (projections, expositions, spectacles) et d'informations sur l'actualité artistique et culturelle. En tant que membres du Club Artistik Rezo, les élèves ont accès à plus de 800 événements artistiques et culturels par an.

- **Accompagnement à l'insertion professionnelle** : les élèves bénéficient de séances d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation et de séances de coaching aux entretiens. Chaque année, grâce au partenariat avec l'ARP - le Cinéma des Cinéastes, quelques élèves participent aux Rencontres cinématographiques de Dijon et peuvent projeter leurs courts métrages personnels au Cinéma des Cinéastes en présence de professionnels. D'autres partenariats permettent de diffuser aux élèves des offres de stages et d'emplois tout au long de l'année. Enfin, un système de parrainage par un professionnel du secteur est proposé aux anciens élèves.

Afin de mettre en place cet accompagnement, la Fondation Culture & Diversité a créé le Réseau Culture & Diversité : véritable outil de « community building », il permet aux élèves et anciens élèves des programmes Égalité des Chances de la Fondation de communiquer, de partager et d'accéder à l'ensemble de l'accompagnement offert par la Fondation Culture & Diversité et ses partenaires.

programme atelier d'été

Jeudi 14 juillet férié

SEMAINE 1

Jour	Matin : 9h30 - 13H00	Après-midi : 14H30 - 17H30	Soirée : à partir de 18H00
Lundi	10h : Présentation de La Fémis et du programme / Visite de l'Ecole	Le rôle du producteur Les métiers du cinéma	Pot d'accueil + Projection films de fin d'études Fémis
Mardi	10h : La situation du cinéma français aujourd'hui	Le scénario	Présentation des concours + Projection
Mercredi	Groupe 1 : Montage Groupe 2 : Image & son	Groupe 1 : Image & son Groupe 2 : Montage	Projection film
Jeudi	Panorama de l'économie du cinéma	Préparation des tournages avec intervenants réalisateur - Brief Casting	Projection film
Vendredi	Groupe 1 : Image & son Groupe 2 : Montage	Groupe 1 : Montage Groupe 2 : Image & son	Projection film

SEMAINE 2

Jour	Matin : 9h30 - 13H00	Après-midi : 14H30 - 17H30	Soirée : à partir de 18H00
Lundi	Préparation films	Approche de l'analyse d'un film	Projection film
Mardi	Le rôle de la scripte	Découpage pratique	Projection film
Mercredi	Travail en groupe (mise en scène et image & son)	Casting	Casting
Vendredi	Organisation du tournage d'un plan / initiation à la direction d'acteurs	Découpage sur les décors	Projection film

SEMAINE 3

Jour	Matin : 9h30 - 13H00	Après-midi : 14H30 - 17H30	Soirée : à partir de 18H00
Lundi	Tournage films	Tournage films	
Mardi	Tournage films	Tournage films	
Mercredi	Distribution / Exploitation	Montage films	
Jeudi	Mixage	Montage films	
Vendredi	Analyse de films	Bilan	Pot de clôture Projection des films réalisés

atelier documentaire

OCTOBRE | 5 jours

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Accueil par La Fémis et la Fondation Culture & Diversité Présentation de l'exercice « Plan fixe » Projection du « Documentaire et ses outils »	Prise en main du matériel Exercices tournage extérieur
Mardi	Tournage	Visionnage et analyse Projection et discussion
Mercredi	Tournage	Visionnage et analyse Sélection des plans à retenir
Jeudi	Présentation exercice « Filmer la parole » Tournage « Filmer la parole »	Visionnage et choix d'un plan
Vendredi	Montage des plans choisis Choix d'un plan	Projection et analyse collective

atelier films 1^{ère} année

JANVIER-FEVRIER | 3 jours

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	Préparation du tournage avec l'équipe d'étudiants de La Fémis	Préparation du tournage avec l'équipe d'étudiants de La Fémis
Mardi	Tournage	Tournage
Mercredi	Tournage	Tournage

atelier concours

JANVIER | 1 jour

Jour	Matin	Après-midi
Samedi	Présentation du Dossier Personnel d'Enquête d'étudiants de La Fémis en présence d'étudiants de La Fémis	Sensibilisation à l'épreuve du dossier d'enquête
Dimanche	Analyse de films	Sensibilisation à l'épreuve d'Analyse de films avec étude de cas pratiques

De l'écriture à la sortie en salles : les principaux métiers du cinéma

introduction **aux métiers du cinéma**

Bien des étapes sont nécessaires à la fabrication d'un film avant sa sortie en salles, impliquant de multiples corps de métiers, auxquels sont assignées des tâches précises et successives.

La **réalisation** d'un film commence par l'écriture d'un scénario, récit dialogué comportant les principales indications utiles au tournage. Avant toute intervention des techniciens, le réalisateur et le scénariste travaillent à préparer le projet avec le producteur. Depuis le premier devis jusqu'au plan de financement, aux modalités du tournage et au bilan final, le producteur prend en charge l'aspect matériel et financier de la réalisation du film. Il accompagne également le réalisateur dans son projet et suit chacune des étapes de la naissance du film.

Le **tournage** s'effectue dans des décors construits spécialement sur des plateaux. Il peut également s'opérer dans un décor naturel : rue, forêt, maison de campagne, etc. Sur le plateau, le réalisateur encadre l'équipe de tournage et dirige les acteurs ; la scripte règle la continuité des dialogues.

A l'**image**, le directeur de la photographie (ou chef opérateur) règle les lumières, détermine le cadre et lui-même ou le cadreur prennent en charge l'exécution des mouvements de caméra. L'équipe son assure l'enregistrement des dialogues et de l'ensemble de la bande son du film.

Du **tournage au montage et au mixage**, le son et l'image restent séparés. Une fois les images tournées et les sons enregistrés, les meilleurs plans sont sélectionnés et organisés. Le montage s'effectue, une fois les données du film numérisées, sur un système

numérique. Le montage son intègre les différents éléments de la bande sonore et s'opère aussi en numérique. L'étape suivante, le mixage, permet de hiérarchiser les sons, de travailler toutes les nuances sonores, plan par plan, et d'en faire la synthèse sur une seule bande son. Cette opération s'effectue dans un auditorium. Après les différentes opérations de laboratoire qui conduisent au tirage des copies, le film est prêt pour la projection. Il est ensuite confié au distributeur pour sa promotion, puis sa diffusion auprès des exploitants de salles de cinéma.

Les **métiers du cinéma** participent tous à la création d'un film. Ils nécessitent des aptitudes comme la capacité de création, les compétences techniques, le sens de l'organisation. Toutes ces aptitudes doivent concourir d'une manière collective à un projet unique et singulier. Pour surmonter des points de vue parfois différents, tous ces professionnels du cinéma doivent s'intégrer à une équipe et mettre leur talent au service du projet dont le réalisateur est le maître d'œuvre. Les professionnels exerçant ces métiers sont des salariés travaillant généralement par intermittence pour des employeurs multiples, c'est-à-dire qu'ils sont engagés pour une durée limitée.

Le **temps de la production** d'un film peut varier - selon la fonction exercée, la longueur et le genre du film - de un jour à plusieurs mois. Il n'est donc pas toujours facile de gérer son emploi du temps entre les différentes propositions d'engagement, qui souvent se recoupent, et les périodes d'inactivité. Souplesse et flexibilité d'une part, endurance psychique et morale d'autre part, sont des qualités permettant de s'adapter à ces conditions de travail.

Réalisateur, directeur de la photographie, ingénieur du son, monteur, décorateur, scripte, tous sont embauchés par les sociétés de production au coup par coup, en fonction des besoins de chaque projet de film, comme l'ensemble des personnels de tournage. Ils bénéficient, pour la plupart, du statut d'intermittent du spectacle, sauf le scénariste (et le réalisateur pour une partie de son travail) qui relève du seul statut d'auteur.

À l'inverse, les trois fonctions de producteur, de distributeur et d'exploitant sont des postes de cadres ou de dirigeants, salariés permanents ou mandataires sociaux des entreprises de production, de distribution et d'exploitation en salle.

le scénariste

Il écrit l'histoire du film sous la forme d'un texte dialogué appelé scénario. Ce texte présente dans leur déroulement la totalité des séquences du film à venir. Il décrit les lieux, les actions des personnages et rédige leurs dialogues. C'est donc une écriture à la fois artistique et technique.

Le scénario est la première étape de la fabrication d'un film et sert d'outil de travail aux acteurs et à toute l'équipe. Il est soit le développement d'une idée originale émanant du réalisateur, du producteur ou du scénariste lui-même, soit l'adaptation plus ou moins libre d'un livre. Il s'écrit souvent à plusieurs : avec des co-scénaristes ou avec le réalisateur.

Il faut plusieurs versions successives pour arriver au scénario final. A chaque étape, elles sont analysées et discutées par de nombreux partenaires en tête desquels se trouvent le réalisateur et le producteur.

Le scénariste doit faire preuve d'imagination et avoir un talent d'écrivain, mais il doit aussi être capable d'entendre des réflexions, critiques et propositions qui sont avancées lors des lectures du scénario à ses différentes étapes et d'en tirer profit.

Le scénariste n'est pas un salarié, ni un intermittent du spectacle, mais un travailleur indépendant qui a un statut d'auteur. Il est payé en droits d'auteur ; le producteur peut lui faire des avances au fur et à mesure de la progression du travail (synopsis, traitement, scène à scène, première version du scénario) ; ces montants dépendent de sa notoriété et du coût du film.

le producteur délégué

Le producteur délégué est la personne qui, au sein de la société produisant le film, a la responsabilité de tout le déroulement de la production, depuis la signature des droits d'auteur jusqu'à la sortie du film en salles. Son objectif est de veiller à ce que le film finalement produit soit à la hauteur des ambitions artistiques et commerciales du projet, tout en ayant respecté le cadre budgétaire fixé.

Il a le rôle de convaincre la société de production de s'engager dans la mise en chantier du projet dont il a assemblé les pièces fondamentales et étudié la faisabilité. Pour y parvenir, il utilise les fonds accordés par la société de production pour le développement du projet : acquisition des droits de l'idée originale, choix du réalisateur, écriture du scénario, pré-accord des rôles principaux, évaluation du coût prévisionnel, fixation des ressources de préfinancement disponibles, estimation des recettes potentielles d'exploitation du film.

Si la société de production décide de produire le film, elle lui confie alors la responsabilité de la fabrication du film et de l'accompagnement de sa sortie en salles.

Il doit alors finaliser pour le compte de la société l'ensemble des contrats (contrats d'embauche du réalisateur, des acteurs principaux et des principaux collaborateurs, accords avec les divers partenaires de financement et de commercialisation du film) et superviser l'ensemble des phases de préparation, de tournage et de post-production, en lien étroit avec le réalisateur et le directeur de production.

Il accompagne la sortie en salles du film, dans la continuité des premières actions de communication engagées et en collaboration étroite avec le distributeur et les équipes de la société de distribution.

le directeur de production

C'est celui qui dirige l'ensemble des opérations liées à la fabrication du film : préparation, tournage et post-production. C'est celui qui sait combien tout cela coûte : le directeur de production, avant tout, établit des budgets prévisionnels, plus ou moins détaillés suivant les éléments dont il dispose (réalisateur, scénario, casting, lieux...).

Tout en constituant l'équipe du film, en collaboration étroite avec le producteur, le réalisateur et les chefs de poste, il gère, sur toute la durée de la fabrication, l'équilibre quotidien entre les contraintes budgétaires, les exigences de l'équipe technique et des prestataires, les désirs du réalisateur, les fragilités des acteurs, les aléas du tournage, la météo..., sans jamais perdre de vue la livraison de la copie dans les temps et dans le budget impartis.

Ses adjoints les plus directs sont le régisseur général pour les aspects logistiques et matériels du tournage (autorisations de tournage, transports, locations, intendance, etc.), l'administrateur de production pour la partie administrative (états de dépenses, contrats d'embauche et de prestation, paie et défraiement, tenue de la comptabilité du film, etc.) et le secrétaire de production, qui s'occupe de l'ensemble des tâches de bureautique et de secrétariat.

le réalisateur

Le réalisateur joue un rôle central dans la création d'un film. Il en est le maître d'œuvre et assure la responsabilité de l'ensemble de la création artistique du film depuis sa préparation jusqu'à son achèvement. Il peut avoir été recruté par une société de production pour la réalisation d'un film spécifique ou avoir convaincu une société de production de financer son propre film et donc de le rémunérer. Son rôle est de mettre en scène l'histoire à partir d'un scénario qu'il peut avoir écrit, seul ou en collaboration avec un scénariste. Il propose une interprétation personnelle de cette histoire. Il est aidé par les chefs de poste, tels que le directeur de la photographie, l'ingénieur du son, le chef décorateur, etc.

Les attributions du réalisateur sont complexes et dépendent des projets :

Pendant la préparation du projet :

- la définition des orientations artistiques du film,
- le suivi du scénario,
- le découpage des séquences du scénario en plans (axes de prise de vues et cadrage),
- l'organisation et la sélection des lieux de tournage.

Durant le tournage :

- la direction des acteurs, tant physique (placement) que dramatique (ton, expression, mouvement),
- la prise en charge des choix liés à la caméra - position, cadre, mouvement, lumière (avec le directeur de la photographie) - et au son (avec le chef-opérateur son),
- le respect du budget et du temps impartis,
- toute autre activité qui définit les choix artistiques et techniques opérés pour un film, notamment la gestion de l'équipe de tournage.

En post-production :

- la supervision du montage et du mixage, ainsi que l'étalonnage,
- les choix liés à la musique.

le directeur de la photo

Le directeur de la photographie (ou chef opérateur) prend en charge la conception de l'image, il est un collaborateur essentiel de la mise en scène. Il supervise le réglage des éclairages, il est responsable de la prise de vues et de la lumière. En postproduction, il supervisera l'harmonie des images, en collaboration avec l'étalonneur, pour la sortie des copies d'exploitation en salles.

Le directeur de la photographie intervient avant le tournage, en collaboration avec le réalisateur, afin de définir les choix techniques et artistiques de la lumière du film (source de lumière, artifices, place et mouvement de caméra, etc.). Il s'appuie alors sur le scénario pour dégager l'atmosphère générale du film (ambiance, contraste, effet, tonalité, etc.). Une fois cette étape définie, il choisit son matériel : caméra, objectifs, pellicules, projecteurs, réflecteurs, etc. Pendant le tournage, il doit diriger l'équipe image, ajuster l'éclairage et si besoin effectuer des modifications.

Au-delà de l'aspect technique, le directeur de la photographie doit également avoir une grande sensibilité artistique car son rôle est de traduire par l'image une histoire et une atmosphère, voulues par l'imaginaire du réalisateur.

Il met également en valeur les décors du film ainsi que les acteurs.

le chef-opérateur du son

Le chef-opérateur du son, appelé aussi ingénieur du son, est responsable, en collaboration avec le réalisateur, de la conception sonore du film. Les étapes de l'élaboration de la bande son d'un ouvrage cinématographique (tournage, postsynchronisation, transferts, mixage) sont l'œuvre de plusieurs professionnels.

Le chef-opérateur du son est responsable de la qualité sonore du film, qu'il prend en charge en supervisant la technique sur le tournage mais aussi en post-production. En collaboration avec le perchman, il s'assure du bon enregistrement du son et des dialogues, en évitant tous les bruits parasites et en contrôlant les niveaux d'enregistrement ; il gère les play-backs, fournit au montage les sons seuls et les sons d'ambiance nécessaires.

Le monteur son cherche les meilleurs sons (bruitages et sons d'ambiance), qui peuvent s'adapter au scénario. Le mixeur orchestre la partition sonore du film en gérant les différentes sources sonores, leur *mix* (mélange), leur sonorité ainsi que leur mise en espace.

Tous ces intervenants doivent associer une grande sensibilité musicale et de fortes compétences techniques.

le chef décorateur

Le chef décorateur est chargé de rechercher ou de créer les lieux qui correspondent au projet artistique du film. Il est entièrement responsable du décor, c'est-à-dire qu'il prend en charge les questions esthétiques, techniques, matérielles et budgétaires. Après lecture

du scénario, il évalue les besoins de la mise en scène et recense les accessoires, décors et effets spéciaux nécessaires. En collaboration avec le réalisateur, puis avec le chef opérateur, il réfléchit au style, à la tonalité du film et veille à définir une ligne artistique cohérente. Ensuite, il conçoit et dessine les décors, assure leur mise en œuvre, qu'il s'agisse de constructions en studio ou bien d'aménagements de décors dits naturels. Avec la production, il discute du budget « décor » et, par la suite, constitue une équipe. Il s'entoure de différents collaborateurs : assistant(s), constructeurs, peintres, sculpteurs, dessinateurs, assembleurs, etc. En dehors de la période de préparation, il est responsable, pendant le tournage, de la gestion de l'ensemble des aménagements nécessaires (montage et démontage des décors, mise en place des meubles, accessoires, etc.).

le chef monteur

Le monteur a pour mission d'organiser et d'ordonner le récit suivant les indications du scénario et de la mise en scène.

Avec le réalisateur, après avoir numérisé l'ensemble des images et des sons issus du tournage, il visionne les rushes et choisit les meilleures prises. Ce choix se fait en plusieurs étapes : la modification de l'ordre des rushes, le choix des prises, la longueur des plans et le rythme, etc. Le monteur, en respectant un planning rigoureux, en constant dialogue avec le réalisateur, propose une version définitive dont la cohérence et le rythme correspondent le mieux au projet initial.

Le monteur accompagne le réalisateur du début à la fin de la postproduction. Pendant cette période, il est aussi l'interlocuteur

privilegié du producteur, auquel sont soumis les différentes étapes du montage et leur agenda.

Le montage est une véritable opération de (re)création et mobilise donc non seulement des qualités artistiques indispensables, un esprit d'analyse et un sens de l'organisation mais aussi des compétences techniques et informatiques, tant dans le domaine de l'image que du son.

la scripte

Partenaire de la production autant que du réalisateur, veillant au respect du scénario, des dialogues et de la continuité, il lui faut toujours garder en tête le montage du film que l'on est en train de tourner plan par plan. En effet, les plans sont répartis sur plusieurs semaines de tournage, d'après des critères de logistique et d'efficacité, voire de liberté des acteurs, mais très rarement de chronologie.

Sa responsabilité est donc de rappeler les enchaînements, ce qui précède et ce qui suit, et de veiller à la cohérence du film et aux raccords entre les séquences (la séquence correspond à la scène au théâtre : unité de lieu, de temps et d'action ; des séquences qui se suivent dans l'histoire peuvent être tournées à des semaines voire des mois d'intervalles !). La scripte représente, en quelque sorte, la mémoire du film.

Par ailleurs, elle est une sorte d'assistant artistique à la réalisation, ce qui représente l'aspect le plus important et le plus créatif de son travail. Sorte de monteuse virtuelle d'un film encore virtuel, elle pose un autre regard sur la direction d'acteur, le découpage.

Elle suggère, conseille et seconde la réalisation sur le plan du sens. Ses attributions sont variables selon les projets :

En préparation :

- la production lui demande un pré-minutage du scénario, afin d'évaluer la durée du film monté ;
- elle établit un dépouillement chronologique du scénario qui doit aider tous les techniciens (et surtout les costumiers, maquilleurs et coiffeurs) à respecter la continuité de l'histoire ;
- elle participe parfois au découpage technique avec le réalisateur et le directeur de la photo.

En tournage, la scripte est la mémoire du film :

- elle doit veiller aux raccords et à la cohérence dans tous les domaines : jeu, rythme, intonation, costume, décor, accessoires, coiffure mais aussi conditions climatiques ;
- elle est tenue d'établir des rapports journaliers complets et détaillés, artistiques et administratifs, pour l'image, le montage et la production.

En France, la scripte est en majorité un élément féminin de l'équipe, mais il existe un grand nombre de « continuity supervisor » dans les pays anglo-saxons ! Il n'y a donc aucune contre-indication pour que des « scripts boys » pratiquent ce métier passionnant.

le distributeur de films

Le distributeur est l'intermédiaire entre le producteur et l'exploitant. Il remplit plusieurs fonctions pour le compte du producteur dont il est le mandataire, ce dernier lui ayant cédé temporairement les droits de diffusion des films. Il planifie la sortie du film en évaluant le potentiel d'entrées et donc le nombre de salles

optimum. Il négocie ensuite le placement du film auprès des salles dans les meilleures conditions, il organise le tirage nécessaire des copies et l'acheminement physique de celles-ci vers les salles. Il a également en charge tout ce qui concerne la promotion du film (stratégie marketing, achat d'espaces publicitaires, relations presse, etc.). Enfin, il avance tous les frais de tirage des copies, de manipulation, d'expédition des copies et du matériel publicitaire, ainsi que les coûts de promotion. Il se rembourse de ces dépenses sur les recettes salles. Par ailleurs, il est rémunéré par une commission sur les recettes du film en salle.

Ces dernières années, l'activité des distributeurs s'est diversifiée : ils achètent les films « tous droits » et assurent eux-mêmes les ventes TV, l'édition vidéo, la VOD et les ventes internationales.

l'exploitant des salles de cinéma

Tout au bout de la chaîne, face au spectateur, l'exploitant est la personne qui gère et anime une salle de cinéma. L'exploitant loue le film au distributeur moyennant le versement d'un pourcentage sur la recette. Cette part de recette négociée fait l'objet d'un contrat. L'exploitant peut être indépendant ou salarié d'un groupe. Certaines salles de cinéma sont gérées par des bénévoles issus d'associations à but non-lucratif.

Chaque lundi matin, des exploitants (ceux qui n'établissent pas de programme mensuel) valident avec les différents distributeurs leur programmation de la semaine suivante (du mercredi au mardi) sur la base des entrées effectuées.

Il négocie l'arrêt d'un film faible et la prolongation d'un film qui fait beaucoup d'entrées. C'est la raison pour laquelle le programme du cinéma n'est souvent fixé qu'à partir du lundi, surtout pour la petite et moyenne exploitation.

Enfin, pour accéder plus vite aux meilleurs films, certains de ces professionnels se sont regroupés autour d'un programmeur ou d'un circuit pour négocier exclusivement avec les distributeurs.

les autres métiers du cinéma

Outre ces métiers principaux enseignés à La Fémis, le secteur du cinéma comprend de nombreux professionnels. On peut le constater en regardant les génériques de films où peuvent être lus le nom des régisseur, costumière, maquilleuse, machiniste, accessoiriste, bruiteur, directeur de casting, etc. Mais on trouve aussi des emplois dans les sociétés de production, de distribution ou dans les salles de cinéma (projectionniste par exemple). Pour accéder à ces métiers, on peut suivre des formations plus courtes que celle de La Fémis ou commencer par multiplier les stages pour gravir progressivement les échelons.

La Fémis, École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son

présentation de la fémis

École de cinéma d'excellence, La Fémis forme aux métiers de la production, du scénario, de la réalisation, du décor, de l'image, du son, du montage, de scripte, de la distribution et de l'exploitation. Elle a été créée en 1986 par le ministère de la Culture et de la Communication et est l'héritière de l'IDHEC créée en 1944. Elle est installée dans les anciens studios Pathé de cinéma, dans Paris, à proximité de Montmartre.

• Un enseignement professionnel et artistique de haut niveau

- Un enseignement dispensé par des professionnels du cinéma en activité : 600 intervenants professionnels par an.
- Une alternance d'exercices pratiques et de cours : des tournages en numérique et 100 films courts réalisés chaque année par les étudiants.

• Des outils et des conditions de travail professionnels

- 4 plateaux de tournage de 220 m²
- 30 salles de montage
- 2 auditoriums numériques
- 1 studio d'enregistrement
- du matériel de tournage
- 3 salles de projection
- 10 000 m² en plein cœur de Paris

• Une admission par concours

Le cursus principal :

Le Concours général pour le cursus principal est ouvert aux candidats français ou aux ressortissants de l'Espace Économique Européen :

- **âgés de moins de 27 ans** au 1^{er} janvier de l'année du concours et ayant le niveau bac +2,
- **OU âgés de moins de 30 ans** au 1^{er} janvier de l'année du concours, titulaires d'un baccalauréat et justifiant d'une activité professionnelle - non obligatoirement dans le domaine cinématographique ou audiovisuel - de quatre ans.

Une admission au cursus principal par un Concours international est également ouverte aux candidats originaires de pays autres que les pays membres de l'Espace Économique Européen.

Les cursus scripte, distribution-exploitation, séries TV, La Résidence et doctorat SACRe :

Tous les deux ans, un concours est organisé pour le département scripte (prochain concours : 2018 et 2020). Un concours spécifique à bac +3 sélectionne les candidats du département d'enseignement distribution/exploitation. Un concours sans aucun pré-requis en matière de diplôme est organisé pour le cursus de La Résidence (les candidats qui remplissent les conditions de diplômes exigées pour passer les autres concours de La Fémis ne peuvent pas s'inscrire au concours de La Résidence). Un concours au niveau master recrute des candidats pour l'écriture de séries TV et le doctorat de création SACRe.

enseignement à la Fémis

• Le déroulement des études

Le cursus principal :

La formation initiale enseignée à La Fémis est composée d'un cursus principal, articulé autour de sept départements :

production, scénario, réalisation, décor, image, son et montage.

La durée des études est de 4 années :

- 3 années de formation constituées de 2 domaines : les enseignements (départementaux et interdépartementaux) et les films (au moins un grand exercice par an) ;
- 1 année de production d'une œuvre et d'une recherche personnelle, conduisant à leur présentation devant un jury de diplôme.

Les autres cursus :

- un cursus scripte d'une durée de 3 ans ;
- un cursus distribution-exploitation d'une durée de 2 ans ;
- un cursus séries TV d'une durée d'un an ;
- un cursus La Résidence d'une durée de 11 mois ;
- un cursus doctorat de création SACRe d'une durée de 3 ans.

• Une activité de formation continue

La Fémis assure également une formation continue destinée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel qui souhaitent faire évoluer leur carrière et élargir leur domaine d'intervention en explorant de nouveaux domaines artistiques et techniques. Ces formations sont encadrées par des professionnels reconnus.

• Le cursus principal

La scolarité est organisée en 4 années distinctes de 10 mois chacune.

L'ensemble de l'enseignement est nourri toute l'année par des interventions regroupées en semaines régulières intitulées :

Connaissance/Création/Culture et constituées de conférences, analyses de films, invitations de cinéastes, séminaires thématiques transversaux...

1^{ÈRE} ANNÉE : Tronc commun et début des formations départementales

Cette année assure une formation initiale de base commune à tous les étudiants, quel que soit leur département, sous la forme d'un tronc commun (découpage, cadre, montage, scénario, etc.).

La formation comprend une initiation aux différents métiers auxquels prépare l'École, une initiation au travail avec des comédiens, des analyses de films, des projections et rencontres avec des cinéastes et des intervenants, des conférences.

Les étudiants effectuent 3 exercices courts (2 semaines chacun) où chaque étudiant passe par la réalisation, quel que soit son département, un « Portrait / Autoportrait », un atelier de direction d'acteurs (exercice mené avec les étudiants comédiens du Conservatoire national supérieur d'art dramatique), « 40 films de 5 minutes » (écriture et réalisation d'un film par chaque étudiant et passage de chacun par tous les postes techniques). Ensuite, les étudiants suivent 5 à 10 semaines de formations spécifiques à chaque département.

2^{ÈME} ANNÉE : Formations départementales

Cette année comprend :

- un « Atelier Documentaire » : 2 à 3 semaines dites « d'approche de la forme documentaire », suivies, de fin octobre à fin février, de l'écriture et de la réalisation de 6 films dirigés par les 6 étudiants réalisateurs avec la collaboration de chaque département dans sa fonction,
- des formations spécifiques par département,
- un « Atelier Fiction Acteurs » en collaboration avec le Conservatoire d'art dramatique d'Asnières, réalisation de 6 films dirigés par les 6 étudiants réalisateurs avec la collaboration de chaque département dans sa fonction auxquels se joignent 2 étudiants cinéastes invités de CalArts et de Columbia, dans le cadre des accords d'échange avec ces écoles américaines,
- en fin d'année commence une formation à l'écriture pour les réalisateurs, mise en pratique par un accompagnement et un suivi régulier de l'écriture des films de troisième année qui seront réalisés au début de l'année suivante.

3^{ÈME} ANNÉE : Formations départementales

Cette année comprend :

- le « Film de 3^{ème} année ». Cet atelier est confié chaque année à un intervenant réalisateur différent qui y apporte sa « couleur » et sa « manière de faire ». Chacun assure le poste de son département et collabore ainsi à l'un des 6 films réalisés (+ 1 film réalisé par une équipe d'étudiants de la Filmakademie de Baden-Württemberg (Ludwigsburg), dans le cadre d'une coopération avec cette

école allemande). Préparations, tournages et post-production se succèdent ainsi de fin septembre à mars,

- des formations spécifiques par département,
- un « Exercice trucage » de plusieurs semaines en début d'année pour les étudiants du département montage, avant qu'ils passent au montage des films de troisième année de leurs camarades,
- un stage, effectué à partir du printemps, pour chaque étudiant. Ce stage a pour objectif principal de mettre les étudiants dans une situation professionnelle en relation avec le métier et l'activité auxquels ils sont formés et se destinent, afin de les aider à acquérir un savoir-faire indissociable d'un savoir. Par ailleurs, c'est une véritable opportunité qui leur est donnée de mettre en pratique les connaissances acquises au sein d'une équipe professionnelle en dehors de La Fémis,
- des séjours à l'étranger : entre la deuxième et la quatrième année, la plupart des étudiants effectuent un séjour dans une école de cinéma étrangère.

À ce jour, 11 échanges existent et concernent les 9 départements suivants : montage (avec l'ECAL à Lausanne), scénario (avec Columbia University à New York), réalisation (avec la FUC à Buenos Aires, CalArts à Los Angeles et la Beijing Film Academy à Pékin), production (avec la National University of the arts de Tokyo et la KAFA à Séoul), image (avec HFF à Munich), son (au VGIK à Moscou), décor (à la Film and Television Institute of India à Pune), scripte (avec l'INSAS à Bruxelles) et distribution-exploitation (avec la HFF à Munich).

4^{ÈME} ANNÉE : Travail de fin d'études et recherche personnelle

Chaque étudiant réalise un Travail de Fin d'Etudes (TFE).

- Les étudiants réalisateurs commencent à l'automne l'écriture de leurs films de fin d'études qui seront tournés en janvier-février. Par ailleurs, ils sont accompagnés et encadrés dans l'écriture d'un scénario de long métrage de septembre à mai.
- Les étudiants des autres départements conçoivent et réalisent un Travail de Fin d'Etudes qui prend des formes différentes selon les départements, travail de création accompagné d'un travail de recherche écrite (mémoire).

Chaque étudiant participe, dans sa fonction, à l'un des films des réalisateurs. Par ailleurs, chaque étudiant est associé librement à la réalisation d'un ou plusieurs films d'études des autres étudiants de la promotion.

Les diplômes sont délivrés par des jurys constitués pour l'occasion sur la base des travaux présentés, de la pertinence et la bonne tenue des travaux de recherche, du parcours de l'étudiant pendant ses 4 années d'étude.

• Le cursus scripte

Le cursus dure trois ans. Les étudiants du département scripte suivent tous les enseignements communs de la première année du cursus principal.

A partir de la deuxième année, le cursus s'organise autour de trois axes essentiels :

- un travail en équipe : participation à la phase préparatoire, au tournage et au montage de l'« Atelier Fiction Acteurs », des « Films de troisième année » et des TFE,
- une formation spécifique avec des cours adaptés et des stages professionnels organisés en fonction de l'activité cinématographique et/ou télévisuelle,
- des moments communs aux autres départements : analyse de films, exercices ou cours théoriques, ateliers de réflexion.

La fin du cursus est marquée par une recherche personnelle. Il s'agit d'un mémoire, qui est soutenu devant un jury, en vue de l'obtention du diplôme.

• Le cursus distribution-exploitation

L'organisation de ce cursus est spécifique dans sa durée et son recrutement. L'enseignement dure deux ans.

La première année comprend :

- un trimestre constitué d'un tronc commun partagé avec les étudiants de la première année du cursus principal et du département scripte centré sur le processus de création et de production cinématographique, ainsi que sur l'environnement spécifique du cinéma français.
- les deuxième et troisième trimestres sont constitués d'un enseignement commun distribution/exploitation, comportant des cours communs et des cours spécialisés dans chacun des deux domaines. Ces cours comprennent un nombre important d'études de cas, des travaux pratiques complétés par des visites, des voyages d'études, la participation à des festivals...

La seconde année comprend :

- un séjour à l'étranger dans le cadre d'un échange avec le département Production et Media de l'école de cinéma de Munich (HFF).
- un stage en entreprise d'octobre à mars (en France et à l'étranger).
- la rédaction d'un mémoire en avril et mai. Celui-ci, soutenu devant le jury de diplôme, est une recherche personnelle, un moyen d'explorer un problème en profondeur et de développer un savoir-faire professionnel.

• Le cursus séries TV

Le programme se déroule sur une année en alternant plusieurs types de modules :

Cours récurrents de septembre à décembre (dramaturgie, cycle de conférences sur le contexte historique, sociologique, économique de la télévision et des séries, études de cas et rencontres professionnelles). Travaux dirigés et ateliers répartis sur l'année (marathon d'écriture, analyses de séries, structure d'épisode, atelier d'écriture, concept et pilote, direction artistique, production exécutive, lectures avec des comédiens, exercices de montage, web et jeux vidéo, encadrement d'équipe de scénaristes).

Séjours d'études à l'étranger (New-York et Los Angeles). Participation à des manifestations du secteur (Séries Mania au Forum des images). Participation à des cycles de projections critiques régulières (Club séries, projection-débat).

Les étudiants développent deux projets dans des ateliers d'écriture encadrés par des professionnels, sur le modèle réel de la saisonnalité d'une commande : l'un à partir d'une série déjà existante, l'autre à créer, et qui constituent les travaux présentés au jury de diplôme. Des commissions professionnelles composées de diffuseurs se réunissent aux différents stades du développement. Après le diplôme, trois pilotes sont réalisés parmi les séries présentées par les étudiants.

• Le cursus La Résidence

La Résidence est un programme de formation d'une durée de 11 mois. Elle accueille chaque année, sans exigence de diplômes, 4 jeunes de moins de 30 ans passionnés de cinéma, peu ou pas diplômés, déjà auteurs d'une première réalisation, qui entrent à l'École par la voie d'un concours spécifique.

Les candidats qui remplissent les conditions de diplômes exigées pour passer les autres concours de La Fémis (ayant validé deux années successives d'enseignement après le baccalauréat) ne peuvent pas s'inscrire au concours de La Résidence.

La formation des 4 étudiants est composée de 2 grandes périodes :

- 4 mois pendant lesquels ils suivent une série de cours théoriques et d'exercices pratiques inspirés des études en première et deuxième années du cursus principal : histoire du cinéma et analyse de films ; initiations aux bases techniques image/son/montage ; initiation à la dramaturgie et à l'écriture de scénario, à la production, à la direction d'acteurs ; rencontres avec des cinéastes autour de leurs films, participation aux rencontres et colloques destinés à l'ensemble des étudiants de la formation initiale.
- 6 mois consacrés à l'écriture d'un film de 20 minutes puis à la réalisation du film dans des conditions similaires à celles des TFE de quatrième année du cursus principal.

En fin de formation, en vue de l'obtention d'un diplôme spécifique, un jury examine les films terminés et les bilans de fin d'études rédigés par les étudiants.

• Le cursus doctorat de création SACRe (PSL)

Le doctorat de création SACRe (Sciences, Art, Création et Recherche), mis en place au sein de PSL, d'une durée de 3 ans, associe La Fémis, l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (ENSAD), l'École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) et l'École normale supérieure (ENS).

Doctorat d'un genre nouveau, SACRe permet l'émergence et le développement de projets associant création et recherche originaux dans leurs méthodes et dans leurs résultats. La Fémis contribue à ce programme en sélectionnant un(e) doctorant(e) par an, accompagné(e) pendant les trois années de sa thèse par une allocation doctorale. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau Master.

Toutes les questions que vous vous posez

toutes les questions que vous vous posez

• École publique ou privée ?

La Fémis est une école publique. C'est plus précisément un établissement public sous double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Son statut et son fonctionnement dépendent d'une loi, de décrets et d'arrêtés. Comme l'École nationale supérieure des beaux-arts, l'École nationale supérieure de création industrielle, l'École du Louvre, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, etc., La Fémis appartient au groupe des grandes écoles du ministère de la Culture et de la Communication.

• Le coût de La Fémis ?

La Fémis est une école publique. Les frais de scolarité sont limités à des frais d'inscription et sont d'un montant équivalent à ceux de l'université. A titre indicatif, ils sont d'un montant de 433 euros pour l'année scolaire 2016-2017. Les boursiers (CROUS, FNAU) sont exonérés de leurs droits d'inscription à l'École et de leur cotisation à la Sécurité Sociale.

• Pourquoi bac + 2 ou bac + 3 ?

La Fémis est une École Nationale Supérieure. Comme d'autres grandes écoles, elle admet les étudiants sur concours après deux années d'études supérieures. Elle forme des professionnels de haut

niveau. En conséquence, son niveau de recrutement nécessite des candidats ayant déjà atteint une certaine maturité, un début d'expérience dans les métiers qu'ils ont choisis et une détermination à s'engager dans cette voie professionnelle.

• Comment préparer les concours ?

Les concours de La Fémis ne ressemblent pas aux concours classiques du type de ceux des écoles d'ingénieur ou de commerce. Le succès aux concours de La Fémis ne dépend pas d'apprentissages intensifs dans une classe préparatoire. La « philosophie » des concours de l'École est de viser à détecter des talents artistiques. Les épreuves servent à détecter la personnalité d'un candidat, ses aptitudes et compétences potentielles, son regard singulier sur le monde et le cinéma.

• Que faire avant ?

Il n'y a pas de recette magique pour être sûr de réussir le concours. Les étudiants admis viennent d'horizons et de formations très variés. Tous les parcours de formation sont donc possibles pour réussir. Cependant, chaque formation est insuffisante pour le concours. Si elle est orientée vers la pratique, il faut la compléter personnellement par une grande curiosité culturelle et cinématographique. Inversement, si la formation est plutôt théorique, il faut la compléter par des pratiques de tournage, même en amateur.

Sur le site de La Fémis, on peut télécharger le bilan des concours des dernières années : on y trouve les épreuves proposées, ainsi que des annexes statistiques notamment sur le parcours scolaire des étudiants admis.

• Des classes préparatoires ?

Il en existe quelques-unes, mais elles ne sont ni reconnues ni validées par La Fémis. Elles ne garantissent pas plus le succès aux concours qu'un autre parcours de formation.

• Des bourses ?

- Des bourses sur critères sociaux sont attribuées par l'École et sont identiques à celles de l'Enseignement supérieur.
- Des bourses complémentaires sont également attribuées pour les étudiants particulièrement en difficulté. Sur proposition de l'École, huit bourses annuelles sont financées par la Fondation Odon Vallet.

• Qu'est-ce qu'un intermittent du spectacle ?

Un intermittent du spectacle est une personne qui travaille par intermittence (alternance de périodes d'emploi et de chômage) pour des entreprises du spectacle. Il est payé au cachet pour un projet précis. Les productions de ces entreprises sont le plus souvent par nature limitées dans le temps, ce qui les amène à contracter avec des artistes, techniciens, ouvriers, sur des périodes définies, quand bien

même elles salarient éventuellement du personnel « permanent », en contrat à durée indéterminée par ailleurs. Elles peuvent aussi engager un artiste ou un technicien dans le cadre d'une production, pour un contrat d'une journée ou plus.

Cette situation particulière de succession de contrats à durée déterminée, d'alternance de périodes d'emploi et de chômage a amené les partenaires sociaux siégeant à l'Unedic à aménager des dispositifs particuliers quant à leur accessibilité aux droits d'indemnité chômage. Ce statut permet à ceux qui en bénéficient le versement automatique d'indemnités à chaque période chômée.

• Quels débouchés à la sortie de La Fémis ?

Comment entame-t-on une « carrière » dans le cinéma ou à la télévision ? Comment décroche-t-on ses premiers contrats ? À chaque fois, des réponses différentes, chacun trouvant la « solution » la plus adaptée à son caractère ou à son histoire personnelle. La plupart des étudiants vont devenir des intermittents du spectacle, ce qui veut dire qu'il leur faudra trouver en permanence de nouveaux projets. Il n'y a donc pas de « garantie d'emploi » à la sortie de l'École. Certaines professions techniques sont plus porteuses, pour peu que l'on ne souhaite pas se cantonner aux seuls débouchés du septième art mais que l'on soit prêt à travailler dans la publicité ou la télévision.

Outre la formation pratique, l'École est aussi un lieu de rencontres, l'occasion de se constituer un premier carnet d'adresses avec les intervenants professionnels comme avec les étudiants de sa promotion, qui seront de futurs collègues. Les professionnels recrutés

pour encadrer les films d'École ou invités à faire des interventions ponctuelles représentent autant de points d'entrée pour décrocher des premiers boulots.

Par ailleurs, les films réalisés par les étudiants en cours de scolarité sont distingués dans les festivals. De Cannes à Munich, Berlin, en passant par New York, Taipei, Barcelone, Rome, Mexico, Rio de Janeiro, Buenos Aires, etc., plus d'une trentaine de films sont vus chaque année par les festivaliers et parfois primés. Cette reconnaissance dans les festivals permet aux étudiants de mieux s'insérer à la sortie de l'École.

Après deux ou trois ans, la plupart des étudiants sortis de La Fémis ont une activité professionnelle dans le secteur du cinéma ou de l'audiovisuel. Les anciens étudiants figurent très souvent aux génériques des films sortis en salles. Près de 80 % des films produits chaque année en France ont au moins un ancien étudiant à leur générique. Les anciens étudiants sont également très présents dans les films sélectionnés dans les festivals.

• Les autres formations ?

Outre La Fémis, il existe une seule autre grande école accessible également sur concours à bac + 2 : l'École nationale supérieure Louis-Lumière qui dépend du ministère de l'Enseignement supérieur. Elle propose trois sections : photographie, son et cinéma. Toutefois, à la sortie du bac, plusieurs formations sont envisageables pour s'engager dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Le BTS audiovisuel

Délivré par une quinzaine d'établissements publics ou privés, ce diplôme forme principalement des techniciens supérieurs dans cinq métiers : image, son, montage et postproduction, exploitation des équipements et enfin gestion de la production. L'inscription se fait sur dossier et la sélection est élevée. Cette formation courte en deux ans associe des enseignements généraux et professionnels, à raison d'une trentaine d'heures par semaine. Des exercices pratiques et un stage complètent la formation.

L'université : licence arts du spectacle parcours cinéma

En licence arts du spectacle parcours cinéma, les cours portent essentiellement sur l'esthétique, l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel, l'analyse filmique, l'étude du récit et des techniques de narration ; seules quelques universités permettent un peu de pratique. Compte tenu de son contenu plus théorique, la filière universitaire est à conseiller à ceux qui veulent exercer dans des métiers non techniques ou périphériques au cinéma.

Les écoles privées

Des écoles privées proposent des formations en deux ou trois ans après le bac. Les frais de scolarité oscillent entre 5 000 et 7 000 euros l'année. Le taux de sélectivité est assez faible.

EN SAVOIR PLUS

POUR SE RENSEIGNER SUR CES FORMATIONS :
www.onisep.fr OU www.letudiant.fr
OU LES SITES DES ÉCOLES ELLES-MÊMES.

Crédits

Direction de la publication :
Fondation Culture & Diversité
Création graphique :
Marika Michelin
Impression :
Suisse Imprimerie